



Saint-Mathias

SUR-RICHELIEU

Rapport du maire aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2025 **et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité**

Chères citoyennes, chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier 2025 et du rapport du vérificateur externe de la Municipalité, soit la firme Raymond Chabot Grant Thornton. Ce rapport est fait conformément à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

Il est à noter que le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que les états financiers démontrent une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu au 31 décembre 2025 à l'exception d'une réserve à l'effet que la Municipalité n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et n'a pas déterminés les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers.

Voici donc le résumé :

Revenus de fonctionnement :	(8 691 644 \$)
Charges de fonctionnement :	9 228 396 \$
<u>Conciliation à des fins fiscales</u>	
- Amortissement des immobilisations :	(1 486 718 \$)
- Financement à long terme des activités de fonctionnement	(45 \$)
- Remboursement la dette à long terme	98 484 \$
Affectations :	
- Activités d'investissement :	631 969 \$
- Excédent (déficit) accumulé :	380 982 \$
- Autres éléments de conciliation :	<u>(67 \$)</u>
Déficit de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	161 357 \$

Le déficit de fonctionnement de l'exercice 2025 découle du fait que des subventions provenant du *Programme de transfert pour les infrastructures d'Eau et Collectives du Québec* (TECQ) 2024-2028 ne nous ont été confirmées qu'au printemps 2026, et n'ont par conséquent pu être comptabilisées en 2025, bien que le déboursé le soit. Si nous

avons pu comptabiliser cette subvention en 2025, la Municipalité aurait réalisé un surplus de plus de 400 000 \$, qui aurait été occasionné par des revenus supérieurs de plus de 220 000 \$, venant principalement des droits sur mutation immobilière (environ 150 000 \$), et par une réduction des dépenses de près de 184 000 \$.

En plus de l'excédent de l'exercice, voici les montants des excédents accumulés, réserves financières et fonds réservés :

❖ Surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2025 :	1 544 771 \$
❖ Surplus accumulé affecté :	604 537 \$
❖ Réserves financières et fonds réservés :	1 650 444 \$

En 2025, les principaux investissements en immobilisation réalisés sont :

- Travaux de resurfaçage :
 - Intersection Rivière-des-Hurons Est et Ouest (incluant le pont) ;
 - Rues : Wilson, St-Onge, des Érables, des Pins, des Saules et Saint-Luc
- Acquisition d'équipements et de véhicules :
 - Service sécurité incendie :
 - Camionnette (usagée) style VUS ;
 - Véhicule autopompe
 - Embarcation nautique UMA17
 - Service des travaux publics :
 - Camionnette (neuve) style pick up ;
 - Tracteur multifonctions ;
- Aménagement d'une patinoire permanente au parc Roger-Bélisle ;

L'année 2025 illustre l'engagement constant du Conseil municipal envers une gouvernance responsable et proactive. Par une planification stratégique et une gestion prudente des ressources, l'administration municipale a mené à bien des projets structurants tout en assurant une réponse adaptée aux besoins des citoyennes et citoyens. Cette démarche rigoureuse et transparente traduit l'engagement du Conseil à offrir un cadre de vie de qualité, dynamique et sécuritaire à notre communauté.

Nous vous remercions de votre confiance et restons à l'écoute de vos besoins.

Le maire,



Sylvain Casavant